

DEMANDE D'INSCRIPTION

EN APPLICATION DE

**« LA LOI DE LA TAXE
SUR LES VENTES AU DÉTAIL »****Finances
Manitoba****DIRECTIVES ET EXPLICATIONS RELATIVES À LA RÉDACTION
EN BONNE ET DUE FORME DE LA DEMANDE D'INSCRIPTION
EN APPLICATION DE LA « LOI DE LA TAXE SUR LES VENTES AU DÉTAIL »**

La présente formule de demande doit être remplie en double exemplaire. L'original doit être envoyé SANS TARDER au MINISTÈRE DES FINANCES, DIVISION DES TAXES, BUREAU 101, IMMEUBLE NORQUAY, WINNIPEG (MANITOBA), R3C 4G4. Vous devez conserver la copie pour vos dossiers.

POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS, COMPOSEZ LES NUMÉROS SUIVANTS :

À WINNIPEG 945-5603

AU MANITOBA (SANS FRAIS) 1 800 782-0318

Lorsque votre demande aura été approuvée, un numéro de taxe sur les ventes au détail (TVD) ou un permis vous sera expédié par la poste.

1. Veuillez indiquer la dénomination légale au complet de l'entreprise ou de l'organisme, c'est-à-dire la raison sociale sous laquelle l'entreprise est enregistrée auprès d'une autorité municipale, provinciale ou d'une autre autorité gouvernementale.
2. Veuillez insérer la raison sociale de l'entreprise sous laquelle ses clients la connaissent. Par exemple, la « Compagnie internationale de développement et de construction limitée » peut faire des affaires sous la dénomination « Construction américaine » et, dans un tel cas, la réponse à l'article « 2 » doit indiquer « Construction américaine ». Dans l'exemple suivant, la « Compagnie d'aliments Picotte Limitée » peut faire des affaires sous le nom de « Magasin du coin Picotte ». Dans ce cas, la réponse à l'article « 2 » doit indiquer « Magasin du coin Picotte ».
3. Veuillez indiquer l'adresse complète du principal emplacement où l'entreprise fait des affaires, y compris les six caractères alphanumériques du CODE POSTAL.
4. Si vous désirez que les formules et les autres avis vous soient expédiés par la poste à une adresse différente de celle de l'emplacement principal de l'entreprise, cette adresse doit être indiquée ici, y compris les six caractères alphanumériques du CODE POSTAL.
5. Première partie -- Indiquez, dans l'espace prévu, le mois de la fin de votre exercice financier.
Deuxième partie -- Si l'entreprise est exploitée pendant une certaine période de l'année uniquement, mettez une croix « X » dans la case du (des) mois pendant lequel (lesquels) l'entreprise est exploitée. Si l'entreprise est exploitée pendant toute l'année, veuillez ne pas répondre à la présente partie.
6. Mettez une croix « X » dans la case décrivant le type de propriété qui s'applique :
Si « A » s'applique, les nom et prénoms et l'adresse résidentielle du propriétaire doivent être indiqués.
Si « B » s'applique, les nom et prénoms et l'adresse résidentielle de chaque associé doivent être indiqués.
Si « C » ou « D » s'applique, les nom et prénoms et l'adresse résidentielle d'un dirigeant de la corporation etc., (qui est un signataire autorisé) doivent être donnés, en indiquant le titre.
7. Indiquez le nombre de succursales exploitées au Manitoba et annexez une feuille supplémentaire énumérant l'adresse de chaque succursale (et la dénomination, si elle est différente de celle mentionnée à l'article 2).
8. Mettez une croix « X » dans la case suivant la description qui convient le mieux à votre entreprise particulière. Mettez une croix « X » dans une case uniquement. Si une autre description indiquée ou une description qui n'est pas indiquée peut s'appliquer à votre entreprise, veuillez l'expliquer sur une feuille supplémentaire.
- 9, 10 et 11. Les « VENTES AU DÉTAIL », aux fins de ces articles, sont les ventes directement effectuées à des fins de consommation éventuelle, indépendamment du fait que le prix de vente est au détail ou en gros. Les « BIENS PERSONNELS CORPORELS » désignent les biens personnels qui peuvent être vus, pesés, mesurés, sentis ou touchés ou autrement perçus par les sens.
12. Le numéro d'entreprise fédéral (NE) est souvent appelé « numéro de TPS ». L'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) vous a déjà attribué un NE si vous avez déjà un des comptes suivants : TPS, retenues sur la paie, impôt sur le revenu des sociétés, les importations ou exportations pour les douanes.
13. Première partie -- Veuillez décrire la nature de l'entreprise. La nature principale doit être indiquée en premier lieu, suivie des aspects secondaires de l'entreprise. Par exemple : « Pharmacie avec comptoir de repas légers. » La description doit être aussi complète que possible. Les quelques exemples qui suivent sont des exemples de natures d'entreprises :
Habillement des familles et magasin d'ameublement Pépinière et jardinage paysagiste
Articles de cuir et fournitures pour artisanat Restaurant avec salles de réception
Épicerie avec quincaillerie diverse Nettoyage, réparation et entreposage de fourrures.
Deuxième partie -- Indiquez plusieurs des articles principaux dont vous faites le commerce.
14. Première partie -- S'explique de soi-même.
Deuxième partie -- Si la réponse est « non », veuillez l'expliquer sur une feuille supplémentaire.
15. S'explique de soi-même.
16. Si la réponse à cet article est « oui », veuillez énumérer sur une feuille supplémentaire la raison sociale et l'adresse de l'autre (des autres) entreprise(s) et, s'il y a lieu, le (les) numéro(s) de TVD en application de la « Loi de la taxe sur les ventes au détail ».
17. S'explique de soi-même.

**Pouvoir de recueillir des renseignements - Confidentialité des renseignements -
Protection des renseignements personnels**

Le pouvoir de rassembler des renseignements et la confidentialité de ces derniers sont prévus en vertu de la Loi de la taxe sur les ventes au détail. Les renseignements personnels sont protégés en vertu de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée.



APPLICATION FOR REGISTRATION
PURSUANT TO
“THE RETAIL SALES TAX ACT”
DEMANDE D’INSCRIPTION
EN APPLICATION DE
**« LA LOI DE LA TAXE
SUR LES VENTES AU DÉTAIL »**

COMPLETE IN DUPLICATE
RETURN ORIGINAL TO THE RETAIL SALES TAX BRANCH.
RETAIN THE COPY FOR YOUR RECORDS.
REPLISSEZ EN DOUBLE EXEMPLAIRE.
RETOURNEZ L'ORIGINAL À LA DIVISION DES TAXES.
CONSERVEZ LA COPIE POUR VOS DOSSIERS.

FOR DEPARTMENT USE ONLY / RÉSERVÉ AU MINISTÈRE	
DATE RECEIVED DATE DE RÉCEPTION	
REGISTRATION APPROVED APPROBATION DE L'INSCRIPTION	
REGISTRATION NUMBER NUMÉRO D'INSCRIPTION	
CLASS CODE CODE DE LA CATÉGORIE	
REGION CODE CODE DE LA RÉGION	
DISTRIBUTION CODE CODE DE LA RÉPARTITION	
REGISTRATION DATE DATE D'INSCRIPTION	

The number of each question on this form corresponds with the same number on the attached INSTRUCTION sheet. **PLEASE READ EACH QUESTION CAREFULLY REFERRING TO THESE INSTRUCTIONS AND EXPLANATIONS BEFORE COMPLETING THE FORM.** TYPE or PRINT clearly in ink in block letters and give complete answers. Where sufficient space is not provided, please attach a supplementary sheet giving full particulars, identifying each item with the corresponding number of the question below.

Le numéro de chaque question figurant sur la présente formule correspond au numéro qui apparaît sur la feuille de DIRECTIVES ci-annexée. VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT CHAQUE QUESTION EN VOUS REPORTANT À CES DIRECTIVES ET EXPLICATIONS AVANT DE REMPLIR LA FORMULE. DACTYLOGRAPHIEZ OU ÉCRIVEZ EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE clairement, à l'encre, en majuscules, et donnez des réponses complètes. Au besoin, veuillez annexer une feuille supplémentaire donnant des renseignements complets et identifiant chaque article avec le numéro correspondant à la question ci-dessous.

The Applicant Named In Item 1 Of This Form Hereby Makes Application For Registration Under “The Retail Sales Tax Act” And Agrees To Accept The Responsibilities As Set Out In The Act.

L'auteur de la demande, nommé désigné à l'article 1 de la présente formule, fait la présente demande d'inscription en application de la « Loi de la taxe sur les ventes au détail » et consent à assumer les responsabilités énoncées dans la Loi.

1. LEGAL NAME OF BUSINESS LA DÉNOMINATION LÉGALE DE L'ENTREPRISE		
2. OPERATING NAME (IF DIFFERENT FROM THE LEGAL NAME) NOM COMMERCIAL (S'IL DIFFÈRE DE LA DÉNOMINATION LÉGALE DE L'ENTREPRISE)		TELEPHONE NUMBER / NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

3. LOCATION OF BUSINESS ADRESSE DE L'ENTREPRISE			
STREET AND NUMBER / RUE ET NUMÉRO	CITY OR TOWN, ETC. / VILLE OU MUNICIPALITÉ, ETC.	PROVINCE / PROVINCE	POSTAL CODE / CODE POSTAL

4. ADDRESS TO WHICH ALL FORMS AND NOTICES SHOULD BE MAILED ADRESSE À LAQUELLE LES FORMULES ET LES AVIS DOIVENT ÊTRE EXPÉDIÉS PAR LA POSTE			
STREET AND NUMBER / RUE ET NUMÉRO	CITY OR TOWN, ETC. / VILLE OU MUNICIPALITÉ, ETC.	PROVINCE / PROVINCE	POSTAL CODE / CODE POSTAL

5. FISCAL YEAR END (MONTH) FIN DE L'EXERCICE (MOIS)	IF THE BUSINESS OPERATES ON A SEASONAL BASIS PLACE AN "X" IN THE BOX FOR THE MONTH(S) OPENED SI L'ENTREPRISE EST EXPLOITÉE SUR UNE BASE SAISONNIÈRE, METTEZ UNE CROIX « X » DANS LES CASES APPROPRIÉES.	JAN. JANV.	FEB. FEVR.	MARCH MARS	APRIL AVRIL	MAY MAI	JUNE JUIN	JULY JUIL.	AUG. AOÛT	SEPT. SEPT.	OCT. OCT.	NOV. NOV.	DEC. DEC.
--	--	---------------	---------------	---------------	----------------	------------	--------------	---------------	--------------	----------------	--------------	--------------	--------------

6. TYPE OF OWNERSHIP TYPE DE PROPRIÉTÉ	(A) INDIVIDUAL PROPRIETOR PROPRIÉTAIRE PARTICULIER <input type="checkbox"/>	(B) PARTNERSHIP SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF <input type="checkbox"/>	(C) CORPORATION CORPORATION <input type="checkbox"/>	(D) OTHER (PLEASE EXPLAIN) AUTRE (VEUILLEZ PRÉCISER) <input type="checkbox"/>
---	--	---	--	--

PLEASE INDICATE NAME AND RESIDENTIAL ADDRESS(S) OF INDIVIDUAL PROPRIETOR, ALL PARTNERS, OR AN OFFICER OF THE CORPORATION ETC. (WHO HAS SIGNING AUTHORITY). REFER TO THE ATTACHED INSTRUCTIONS AND EXPLANATIONS.
VEUILLEZ INDIQUER LE NOM ET L'ADRESSE RÉSIDENNELLE DU PROPRIÉTAIRE PARTICULIER, DE TOUS LES ASSOCIÉS OU D'UN DIRIGEANT DE LA CORPORATION ETC. (QUI SONT DES SIGNATAIRES AUTORISÉS). REPORTEZ-VOUS AUX DIRECTIVES.

7. NUMBER OF BRANCHES OPERATED IN MANITOBA NOMBRE DE SUCCURSALES EXPLOITÉES AU MANITOBA
--

REFER TO THE INSTRUCTION SHEET / REPORTEZ-VOUS À LA FEUILLE DE DIRECTIVES

8. TYPE OF BUSINESS TYPE D'ENTREPRISE	MANUFACTURE FABRICATION <input type="checkbox"/>	CONSTRUCTION CONSTRUCTION <input type="checkbox"/>	WHOLESALE VENTE EN GROS <input type="checkbox"/>	RETAIL (MERCHANDISE) DÉTAIL (MARCHANDISE) <input type="checkbox"/>	RETAIL (SERVICE) DÉTAIL (SERVICE) <input type="checkbox"/>	
9. IF YOU HAVE NOT PLACED AN "X" IN ONE OF THE SQUARES FOR "RETAIL" IN ITEM 8, PLEASE INDICATE HERE IF ANY PORTION OF YOUR BUSINESS IS CONDUCTED AT RETAIL. SI VOUS N'AVEZ PAS MIS DE CROIX « X » DANS L'UNE DES CASES PRÉVUES À L'ARTICLE 8, VEUILLEZ INDIQUER ICI SI UNE PARTIE DE VOTRE ENTREPRISE EST EXPLOITÉE AU DÉTAIL.	YES / OUI	NO / NON	YES / OUI	NO / NON	DO YOU SELL ANY GOODS OR SERVICES TO YOUR EMPLOYEES? VENDEZ-VOUS DES OBJETS OU DES SERVICES À VOS EMPLOYÉS?	
10. DO YOU MANUFACTURE ANY TANGIBLE PERSONAL PROPERTY FOR YOUR OWN USE? FABRIQUEZ-VOUS DES BIENS PERSONNELS CORPORELS POUR VOTRE PROPRE USAGE?	YES / OUI	NO / NON	DO YOU PRODUCE ANY PRINTED MATTER FOR YOUR OWN USE? PRODUISEZ-VOUS DES IMPRIMÉS POUR VOTRE PROPRE USAGE?	YES / OUI	NO / NON	
11. DO YOU PURCHASE ANY TANGIBLE PERSONAL PROPERTY OUTSIDE THE PROVINCE FOR YOUR OWN CONSUMPTION OR USE IN MANITOBA? ACHETEZ-VOUS DES BIENS PERSONNELS CORPORELS À L'EXTÉRIEUR DE LA PROVINCE POUR VOTRE PROPRE CONSOMMATION OU USAGE AU MANITOBA?	YES / OUI	NO / NON	IF ANSWER IS "YES", DOES THE VALUE OF SUCH PURCHASES EXCEED \$100.00 IN EACH OF TWO MONTHS OR MORE DURING A CALENDAR YEAR? SI LA RÉPONSE EST « OUI », EST-CE QUE LA VALEUR DE CES ACHATS EXCÈDE 100 \$ À TOUS LES 2 MOIS OU PLUS PENDANT L'ANNÉE CIVILE?	YES / OUI	NO / NON	
12.	FEDERAL BUSINESS NUMBER (GST#): NUMÉRO D'ENTREPRISE FÉDÉRAL (N° DE TPS):					
13. NATURE OF BUSINESS / NATURE DE L'ENTREPRISE	MAIN COMMODITIES HANDLED. / PRINCIPALES MARCHANDISES MANUTENTIONNÉES					
14. DATE BUSINESS COMMENCED DATE DU COMMENCEMENT DE L'ENTREPRISE	DAY / JOUR	MONTH / MOIS	YEAR / ANNÉE	ARE THE FIXTURES AND/OR EQUIPMENT USED IN THE OPERATION OF THIS BUSINESS THE PROPERTY OF THE APPLICANT NAMED IN ITEM 1? EST-CE QUE LES OBJETS FIXÉS À DEMEURE OU LE MATÉRIEL OU LES DEUX, UTILISÉS POUR L'EXPLOITATION DE L'ENTREPRISE, APPARTIENNENT À L'AUTEUR DE LA DEMANDE NOMMÉMENT DÉSIGNÉ À L'ARTICLE 1?	YES / OUI	NO / NON
15. NAME AND ADDRESS OF PUBLIC ACCOUNTANT OR AUDITOR. / NOM ET ADRESSE DU VÉRIFICATEUR OU DU COMPTABLE PUBLIC						
16. DOES THE APPLICANT NAMED IN ITEM 1, OPERATE OR HOLD AN INTEREST IN ANY OTHER BUSINESS? EST-CE QUE L'AUTEUR DE LA DEMANDE NOMMÉMENT DÉSIGNÉ À L'ARTICLE 1 EXPLOITE UNE AUTRE ENTREPRISE OU A UN INTÉRÊT DANS UNE AUTRE ENTREPRISE?	YES / OUI	NO / NON	IF ANSWER IS "YES", PLEASE REFER TO THE ATTACHED INSTRUCTIONS AND EXPLANATIONS. SI LA RÉPONSE EST « OUI », VEUILLEZ VOUS REPORTER AUX DIRECTIVES ET EXPLICATIONS CI-JOINTES.			
17. HAVE YOU PREVIOUSLY BEEN REGISTERED UNDER "THE RETAIL SALES TAX ACT"? AVEZ-VOUS ÉTÉ INSCRIT PRÉCÉDEMMENT EN APPLICATION DE LA « LOI SUR LA TAXE DE VENTE AU DÉTAIL »?	YES / OUI	NO / NON	IF "YES" WHAT NAME WAS THE BUSINESS CONDUCTED UNDER? SI LA RÉPONSE EST « OUI », SOUS QUELLE RAISON SOCIALE ÉTAIT-CE?	REGISTRATION NUMBER NUMÉRO D'INSCRIPTION		

● **CERTIFICATION: / ATTESTATION :**

The Above Statements Are Hereby Certified To Be True And Correct To The Best Knowledge And Belief Of The Undersigned.
Le soussigné atteste par les présentes que les renseignements fournis ci-dessus sont, autant qu'il sache, vrais et exacts.

Date / Faite le _____ 20____ Signature / Signature _____

Title / Titre _____